



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



INSTITUT
DE STATISTIQUE
DE L'UNESCO



GROUPE
DE COOPÉRATION
TECHNIQUE



La production et la diffusion des indicateurs de l'éducation

Questionnaires aux parties prenantes

TCG6/WD/4



Contents

Projet de questionnaires pour les pays 3

1. Vision et stratégie pour l'utilisation des données sur l'éducation
2. Le MEN a des buts et des objectifs clairs pour la production et la diffusion des données de l'éducation
3. Le MEN mesure les résultats d'apprentissage et établit les rapports
4. Le MEN mesure les seuils minimaux de compétence en lecture et en mathématiques et établit les rapports
5. Les données de l'éducation satisfont les besoins des utilisateurs du gouvernement
6. Les données de l'éducation satisfont les besoins des utilisateurs de la société civile
7. Les données de l'éducation sont présentées de manière à être facilement comprises par les responsables politiques, les ONG et les parents
8. Il existe des circuits officiels pour demander les données de l'éducation dans le gouvernement central
9. Les dirigeants du gouvernement central citent couramment les données de l'éducation pour justifier leurs décisions
10. Les dirigeants du gouvernement central réclament publiquement de meilleures données sur l'éducation
11. Les dirigeants de la société civile demandent publiquement de meilleures données sur l'éducation
12. Les cadres institutionnels et juridiques favorisent la responsabilisation
13. Qui décide quelles sont les données de l'éducation qui doivent être collectées et publiées ?
14. Qui devrait décider quelles sont les données de l'éducation qui devraient être collectées et publiées ?
15. Des fonds suffisants sont alloués pour la collecte, la production et la diffusion de données
16. Qui décide du montant total des fonds alloués à la collecte et à la publication des données de l'éducation ?
17. Qui décide de l'allocation budgétaire, ligne par ligne, des fonds alloués à la collecte et à la publication de données ?
- 18 Classement des indicateurs de l'éducation
19. Efficience des activités avec les ressources existantes
20. Capacités de production des indicateurs de l'ODD 4
21. Efficience et innovation en matière de production et de diffusion des données de l'éducation

Projet de questionnaires pour les bailleurs de fonds 15

1. Vision et stratégie pour les indicateurs de l'ODD 4
2. Il existe des priorités de financement pour l'ODD 4
3. Il existe un financement pour la collecte, la production et la diffusion des indicateurs de l'ODD 4, et le renforcement des capacités
4. Contraintes du financement
5. Priorités de financement
6. Priorités pour la production des indicateurs de l'ODD 4

Introduction

Le Groupe de coopération technique sur les indicateurs de l'ODD 4 – Éducation 2030 a organisé sa cinquième réunion (TCG 5) à Mexico du 14 au 16 novembre 2018. Ce document résume les activités relatives à l'élaboration des indicateurs et à la diffusion des données qui ont été menées depuis TCG 5.

Projet de questionnaires pour les pays

Cher participant

Les questions suivantes abordent différentes questions stratégiques, politiques et administratives relatives à la production et à la diffusion des indicateurs de l'éducation de votre pays. Vos réponses sont très importantes pour déterminer les priorités de votre pays dans ces domaines. Il est très important que vos réponses tiennent compte de l'accès actuel de votre secteur éducatif d'une part aux financements nationaux et internationaux pour les données de l'éducation, d'autre part aux ressources humaines pour la collecte des données, les statistiques, la publication des statistiques, et de ses priorités politiques actuelles. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, car nous recherchons les réponses qui reflètent les conditions actuelles.

1. Vision et stratégie pour l'utilisation des données sur l'éducation

La **vision** est la déclaration publique faite par les institutions qui collectent et diffusent les données de l'éducation, dans laquelle elles décrivent ce qu'elles espèrent réaliser si elles parviennent à atteindre les buts ou la mission de leur organisation. La **stratégie** précise le mandat institutionnel de l'institution, les principaux objectifs politiques assignés aux données de l'éducation, les principaux domaines de fond que doivent couvrir les données, et les mécanismes institutionnels et opérationnels qui seront employés pour collecter, compiler, traiter et diffuser les données de l'éducation.

Vision et stratégie	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Le ministère de l'Éducation (MEN) a élaboré, rédigé et diffusé une vision et une stratégie claires pour la production et la diffusion des données de l'éducation.	Il n'existe aucune vision et stratégie claires guidant la production et la diffusion des données de l'éducation. Le MEN et les instituts de statistique appliquent simplement les modèles précédents.	L'institut national de statistique a une vision et une stratégie pour les données de l'enseignement public, mais pas le MEN.	Le MEN a une vision et une stratégie pour les données de l'enseignement public, mais pas l'institut national de statistique.	Le MEN et l'institut national de statistique ont une vision et une stratégie pour les données de l'enseignement public, mais elles nécessitent des révisions substantielles et une mise à jour.	Le MEN et l'institut national de statistique ont élaboré, rédigé et diffusé une vision et une stratégie claires pour les données de l'enseignement public.

2. Le MEN a des buts et des objectifs clairs pour la production et la diffusion des données de l'éducation

Buts et objectifs	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Le ministère de l'Éducation (MEN) s'est fixé des buts et des objectifs clairs pour l'éducation.	Ni le MEN ni l'institut national de la statistique n'ont énoncé de buts ni d'objectifs pour la production et la diffusion des données de l'éducation.	Les buts et les objectifs susceptibles de fournir quelques indications pour la production et la diffusion des données de l'éducation proviennent de l'institut national de la statistique.	Le MEN a fixé des buts et des objectifs généraux qui peuvent guider la production et la diffusion des données de l'éducation.	Le MEN a fixé des buts et des objectifs clairs qui guident la production et la diffusion des données de l'éducation, mais ils nécessitent une révision substantielle et une mise à jour.	Le MEN a fixé des buts et des objectifs clairs qui guident la production et la diffusion des données de l'éducation.

3. Le MEN mesure les résultats d'apprentissage et établit les rapports

Résultats d'apprentissage	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Le ministère de l'Éducation (Men) mesure les résultats d'apprentissage des élèves et établit les rapports.	Le MEN ne mesure pas les résultats d'apprentissage.	Le MEN mesure les résultats d'apprentissage d'un échantillon d'élèves des cycles primaire et secondaire, de certaines années d'études, à quelques années d'intervalle, mais il ne publie pas les résultats.	Le MEN mesure les résultats d'apprentissage d'un échantillon d'élèves des cycles primaire et secondaire, de certaines années d'études, tous les ans, et il publie les résultats.	Le MEN mesure les résultats d'apprentissage de l'ensemble des élèves des cycles primaire et secondaire, de certaines années d'études, tous les ans, et il publie les résultats.	Le MEN mesure périodiquement les résultats d'apprentissage de toutes les années d'études des cycles primaire et secondaire, et il publie les résultats.

4. Le MEN mesure les seuils minimaux de compétence en lecture et en mathématiques et établit les rapports

Seuils minimaux de compétence	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Le ministère de l'Éducation (MEN) mesure le pourcentage d'élèves qui atteignent le seuil minimal de	Le MEN ne mesure pas les seuils de compétence.	Le MEN est en train de définir les normes minimales de compétences en lecture et en mathématiques, et prévoit de mesurer	Le MEN mesure les seuils de compétence de certaines années d'études d'un échantillon d'élèves des cycles	Le MEN mesure les seuils de compétence de certaines années d'études de l'ensemble des	Le MEN mesure périodiquement les seuils de compétence de toutes les années d'études des

compétences en lecture et en mathématiques et établit les rapports.		le seuil de compétence des élèves dans un futur proche.	primaire et secondaire à quelques années d'intervalle, mais il ne publie pas les résultats.	élèves des cycles primaire et secondaire à quelques années d'intervalle, et il publie les résultats.	cycles primaire et secondaire tous les ans, et il publie les résultats.
---	--	---	---	--	---

5. Les données de l'éducation satisfont les besoins des utilisateurs du gouvernement

Elles satisfont les besoins du gouvernement	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Le MEN et l'institut national de statistique produisent et diffusent des données de l'éducation qui satisfont les besoins de tous les utilisateurs.	Le MEN et l'institut national de statistique produisent et diffusent des données de l'éducation qui ne satisfont pas les besoins du gouvernement central.	Le MEN et l'institut national de statistique produisent et diffusent des données de l'éducation qui satisfont uniquement les besoins du gouvernement et de la direction du MEN.	Le MEN et l'institut national de statistique produisent et diffusent des données de l'éducation qui satisfont tous les besoins de l'ensemble des utilisateurs.	Le MEN et l'institut national de statistique produisent et diffusent des données de l'éducation qui satisfont les besoins du gouvernement et des administrations provinciales et municipales.	Le MEN et l'institut national de statistique produisent et diffusent des données de l'éducation qui satisfont uniquement les besoins de tous les niveaux administratifs et des écoles.

6. Les données de l'éducation satisfont les besoins des utilisateurs de la société civile

Elles satisfont les besoins de la société	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Le MEN et l'institut national de statistique produisent et diffusent des données de l'éducation qui satisfont les besoins de la société civile.	Le MEN et l'institut national de statistique ne produisent pas et ne diffusent pas de données de l'éducation qui satisfont les besoins de tous les utilisateurs.	Le MEN et l'institut national de statistique produisent et diffusent uniquement les données nationales agrégées de l'éducation pour informer la société civile.	Le MEN et l'institut national de statistique produisent et diffusent les données de l'éducation des provinces pour informer la société civile.	Le MEN et l'institut national de statistique produisent et diffusent les données de l'éducation des provinces et des municipalités pour informer la société civile.	Le MEN et l'institut national de statistique produisent et diffusent les données de l'éducation des provinces, des municipalités et des écoles pour informer la société civile.

7. Les données de l'éducation sont présentées de manière à être facilement comprises par les responsables politiques, les ONG et les parents

Les données sont présentées clairement	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Les données de l'éducation sont présentées dans des formats faciles à comprendre par les responsables politiques, les ONG et les parents.	Les données de l'éducation sont présentées dans des formats compris uniquement par les statisticiens.	Les données de l'éducation sont présentées dans des formats compris par les responsables politiques qui ont reçu une formation technique.	Les données de l'éducation ne sont présentées que dans des formats compris uniquement par les responsables politiques et les ONG spécialisées dans l'éducation.	Les données de l'éducation sont présentées dans des formats faciles à comprendre par les responsables politiques et les ONG spécialisées dans l'éducation.	Les données de l'éducation sont présentées dans des formats faciles à comprendre par les responsables politiques, la société civile et les parents.

8. Il existe des circuits officiels pour demander les données de l'éducation dans le gouvernement central

Circuits officiels pour demander les données	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
La direction du MEN et les dirigeants des ministères de la Planification et des Finances ont des circuits officiels pour demander les données de l'éducation au MEN ou au personnel de l'institut national de statistique afin de les aider à prendre leurs décisions.	Il n'existe pas de circuit officiel pour demander les données de l'éducation. Toutes les demandes sont officieuses et nécessitent une pression politique.	Seul le MEN dispose d'un circuit officiel pour demander les données de l'éducation. Les autres ministères dépendent des rapports statistiques publiés.	Tous les ministères du gouvernement central ont des circuits officiels pour demander les données de l'éducation au MEN ou au personnel de l'institut national de statistique, mais les requêtes sont rarement satisfaites.	Tous les ministères du gouvernement central ont des circuits officiels pour demander les données de l'éducation au MEN ou au personnel de l'institut national de statistique, mais le délai de satisfaction est long.	Tous les ministères du gouvernement central ont des circuits officiels pour demander les données de l'éducation au MEN ou au personnel de l'institut national de statistique, et les demandes sont toujours satisfaites.

9. Les dirigeants du gouvernement central citent couramment les données de l'éducation pour justifier leurs décisions

Demandes de données du gouvernement central	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Les dirigeants du gouvernement central citent couramment les données de l'éducation pour justifier leurs décisions.	Les dirigeants du gouvernement central citent couramment les données de l'éducation pour justifier leurs décisions.	Seuls les dirigeants du MEN citent couramment les données de l'éducation pour justifier leurs décisions.	Seuls les dirigeants du MEN et du ministère des Finances citent couramment les données de l'éducation pour justifier leurs décisions.	Seuls les dirigeants des ministères clés (MEN, Planification, Finances) citent couramment les données de l'éducation pour justifier leurs décisions.	Tous les dirigeants du gouvernement central citent couramment les données de l'éducation pour justifier leurs décisions.

10. Les dirigeants du gouvernement central réclament publiquement de meilleures données sur l'éducation

Réclamation du gouvernement central en matière de données	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Les dirigeants du gouvernement central réclament publiquement de meilleures données de l'éducation pour les aider à prendre leurs décisions.	Les dirigeants du gouvernement central ne réclament jamais de meilleures données sur l'éducation.	Les dirigeants du gouvernement central ne réclament jamais publiquement de meilleures données sur l'éducation, mais ils le font officieusement et sporadiquement.	Les dirigeants du gouvernement central réclament souvent de meilleures données sur l'éducation pendant les réunions du gouvernement.	Les dirigeants du gouvernement central réclament souvent publiquement de meilleures données sur l'éducation.	Les dirigeants du gouvernement central réclament souvent officiellement de meilleures données sur l'éducation.

11. Les dirigeants de la société civile demandent publiquement de meilleures données sur l'éducation

Réclamation de la société civile en matière de données	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Les dirigeants de la société civile réclament publiquement de meilleures	Les dirigeants de la société civile ne réclament jamais de	Les dirigeants de la société civile ne réclament jamais publiquement de meilleures	Les dirigeants de la société civile réclament souvent publiquement de meilleures	Les dirigeants de la société civile réclament souvent et fortement de	Les dirigeants de la société civile réclament fortement et



données sur l'éducation.	meilleures données sur l'éducation.	données sur l'éducation, mais ils le font officieusement et sporadiquement.	données sur l'éducation.	meilleures données sur l'éducation.	urgence de meilleures données sur l'éducation.
--------------------------	-------------------------------------	---	--------------------------	-------------------------------------	--

12. Les cadres institutionnels et juridiques favorisent la responsabilisation

Cadres institutionnels et juridiques	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Les instituts chargés de collecter et de diffuser les données de l'éducation sont clairement identifiés et doivent rendre des comptes.	Aucune institution n'est clairement responsable et tenue de rendre des comptes, et il n'existe aucun cadre juridique/politique pour les données de l'éducation.	Il existe un certain consensus sur les responsabilités institutionnelles, mais pas de cadre juridique/politique.	Il existe un large consensus sur les responsabilités, mais pas de cadre juridique/politique, et/ou la responsabilité réelle concernant les données peut exister, mais elle est faible.	Une loi ou un cadre politique existe, mais les responsabilités institutionnelles ont besoin d'être clarifiées ou mises à jour, le principe de responsabilisation de la production des données est appliqué dans une certaine mesure.	Une loi ou un cadre politique existe, et ils attribuent clairement des rôles et des responsabilités qui peuvent être utilisés pour déterminer les responsabilités et le principe de responsabilisation est appliqué.

13. Qui décide quelles sont les données de l'éducation qui doivent être collectées et publiées ?

Qui décide quelles sont les données de l'éducation qui doivent être collectées par le MEN ?	Cochez tout ce qui s'applique
La loi de l'éducation définit quelles sont les données qui doivent être collectées.	
Personne. Les administrations passées ont commencé à collecter des données et les MEN/instituts de statistique continuent à le faire.	
La direction du MEN.	
Le MEN en collaboration avec le ministère de la Planification.	
L'UNESCO, les accords internationaux, et/ou les bailleurs de fonds étrangers.	
Les banques internationales de développement	
Autres — Expliquer.	

14. Qui devrait décider quelles sont les données de l'éducation qui devraient être collectées et publiées ?

Qui devrait décider quelles sont les données de l'éducation qui devraient être publiées ?	Cochez tout ce qui s'applique
Les données qui doivent être publiées sont définies dans la loi de l'éducation.	
Le bureau du Président	
L'institut national de statistique.	
Le ministère de la Planification.	
La direction du MEN.	
Le MEN en collaboration avec l'UNESCO et/ou les bailleurs de fonds étrangers.	



Elles sont définies dans les accords de prêts signés avec les banques internationales de développement.	
Autres — Expliquer.	

15. Des fonds suffisants sont alloués pour la collecte, la production et la diffusion de données

Financement des données de l'éducation	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Le ministère de l'Éducation (MEN) et l'institut national de statistique ont alloué des fonds suffisants pour la collecte, la production et la diffusion des données de l'éducation.	Aucun fonds n'a été alloué au MEN ni à l'institut national de statistique pour la production et la diffusion des données de l'éducation.	Des fonds ont été alloués uniquement à l'institut national de statistique pour la production et la diffusion des données de l'éducation.	Les fonds alloués pour la collecte, la production et la diffusion des données de l'éducation sont partagés par le MEN et l'institut national de statistique, mais ils sont insuffisants.	Les fonds alloués pour la collecte, la production et la diffusion des données de l'éducation sont partagés par le MEN, l'institut national de statistique et les bailleurs de fonds étrangers, et ils sont suffisants.	Le MEN finance la collecte, la production et la diffusion des données de l'éducation, et les fonds sont suffisants.

16. Qui décide du montant total des fonds alloués à la collecte et à la publication des données de l'éducation ?

Qui décide du montant total des fonds alloués à la collecte et à la diffusion des données de l'éducation ?	Cochez tout ce qui s'applique
Le bureau du Président	
L'institut national de statistique.	
Le ministère des Finances	
Le MEN, en collaboration avec les bailleurs de fonds étrangers et les banques internationales de développement.	
Le MEN	
Le MEN, en collaboration avec les administrations provinciales/locales et les écoles.	
Les administrations provinciales/locales et les écoles.	

17. Qui décide de l'allocation budgétaire, ligne par ligne, des fonds alloués à la collecte et à la publication de données ?

Qui décide du montant total des fonds alloués à la collecte et à la diffusion des données de l'éducation ?	Cochez tout ce qui s'applique
Le bureau du Président	
L'institut national de statistique.	
Le ministère des Finances	
Le MEN, en collaboration avec les bailleurs de fonds étrangers et les banques internationales de développement.	
Le MEN	
Le MEN, en collaboration avec les administrations provinciales/locales.	



18 Classement des indicateurs de l'éducation

Compte tenu de vos **capacités existantes** de production des indicateurs, classez les indicateurs de l'ISU en utilisant l'échelle suivante : **1 si vous avez les capacités suffisantes et les données brutes suffisantes ; 2 si vous avez les capacités suffisantes mais pas les données brutes, et 3 si vous avez les données brutes mais pas les capacités suffisantes.** La définition officielle de chaque indicateur de la liste figure à l'Annexe A.

Indicateur	Rang
Taux d'alphabétisme des adultes	
Nombre d'adultes analphabètes	
Taux brut d'admission en première année d'études du primaire	
Taux net d'admission en première année d'études du primaire	
Espérance de vie scolaire	
Taux de transition	
Taux brut de scolarisation	
Taux net de scolarisation	
Taux de scolarisation à l'âge requis	
Taux de redoublement par année d'études	
Taux de survie par année d'études	
Coefficient d'efficience	
Années-intrant par diplômé	
Pourcentage de redoublants	
Dépenses pour l'éducation en % du produit national brut	
Dépenses pour l'éducation en % du total des dépenses publiques	
Répartition du pourcentage des dépenses publiques actuelles pour l'éducation par niveau	
Dépenses publiques actuelles par élève (étudiant) en % du revenu par habitant	
Ratio élèves-enseignant	
Pourcentage d'enseignantes	
Pourcentage d'inscriptions dans le privé	
Pourcentage du corps enseignant dans les établissements d'enseignement privé	
Niveau d'étude atteint de la population âgée de 25 ans ou plus	
Dépenses publiques actuelles pour l'éducation en % du total des dépenses publiques pour l'éducation	
Salaires totaux des enseignants en % des dépenses publiques actuelles pour l'éducation	
Taux brut d'admission en dernière année d'études du primaire	
Taux brut d'admission attendu en dernière année d'études du primaire	
Ratio brut de diplômés du primaire	
Ratio brut attendu de diplômés du primaire	
Enfants du primaire non scolarisés	
Taux de promotion par année d'études	
Taux d'abandon par année d'études	
Ratio brut de scolarisation de l'éducation préscolaire	
Pourcentage de nouveaux entrants dans le primaire ayant une expérience d'éducation préscolaire	
Pourcentage d'enseignants formés	
Indice de parité entre les sexes	
Taux d'alphabétisme des jeunes	



19. Efficience des activités avec les ressources existantes

Si vous ne disposez que de cadres locaux formés à la statistique et à la gestion de données et n'avez aucune aide externe, **quels indicateurs de cette liste** seriez-vous capable de traiter en temps voulu, sans dépasser le budget actuel et en assurant la qualité ? La définition officielle de chaque indicateur de la liste figure à l'Annexe A.

Indicateur	Cochez tout ce qui s'applique
Taux d'alphabétisme des adultes	
Nombre d'adultes analphabètes	
Taux brut d'admission en première année d'études du primaire	
Taux net d'admission en première année d'études du primaire	
Espérance de vie scolaire	
Taux de transition	
Taux brut de scolarisation	
Taux net de scolarisation	
Taux de scolarisation à l'âge requis	
Taux de redoublement par année d'études	
Taux de survie par année d'études	
Coefficient d'efficience	
Années-intrant par diplômé	
Pourcentage de redoublants	
Dépenses pour l'éducation en % du produit national brut	
Dépenses pour l'éducation en % du total des dépenses publiques	
Répartition du pourcentage des dépenses publiques actuelles pour l'enseignement par niveau	
Dépenses publiques actuelles par élève (étudiant) en % du revenu par habitant	
Ratio élèves-enseignant	
Pourcentage d'enseignantes	
Pourcentage d'inscriptions dans le privé	
Pourcentage du corps enseignant dans les établissements d'enseignement privé	
Niveau d'étude atteint de la population âgée de 25 ans ou plus	
Dépenses publiques actuelles pour l'éducation en % du total des dépenses publiques pour l'éducation	
Indemnisation du personnel en % des dépenses publiques actuelles pour l'éducation	
Taux brut d'admission en dernière année d'études du primaire	
Taux brut d'admission attendu en dernière année d'études du primaire	
Ratio brut de diplômés du primaire	
Ratio brut attendu de diplômés du primaire	
Enfants du primaire non scolarisés	
Taux de promotion par année d'études	
Taux d'abandon par année d'études	
Ratio brut de scolarisation de l'éducation préscolaire	
Pourcentage de nouveaux entrants dans le primaire ayant une expérience d'éducation préscolaire	
Pourcentage d'enseignants formés	
Indice de parité entre les sexes	
Taux d'alphabétisme des jeunes	

20. Capacités de production des indicateurs de l'ODD 4

Parmi les indicateurs de l'ODD 4 de la liste ci-dessous, quels sont ceux que le MEN et/ou l'institut national de statistique, à votre avis, **ne seraient pas** capables de mesurer au cours des cinq prochaines années, même s'il avait accès à davantage de ressources humaines et financières ?

Code indicateur ODD	Description de l'indicateur	Cochez tout ce qui s'applique
4.1	Cible 4.1. D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.	
4.1.1	Proportion des enfants et des jeunes (a) en 2 ^e ou 3 ^e année ; (b) à la fin du cycle primaire ; et (c) à la fin du premier cycle du secondaire qui possèdent les aptitudes minimales en (i) lecture et (ii) en mathématiques, par sexe	
4.1.2	Administration d'une évaluation de l'apprentissage représentative au plan national (i) en cours élémentaire, (ii) en fin de cycle primaire, et (iii) en fin de premier cycle du secondaire	
4.1.3	Taux brut d'admission en dernière année d'études (cycle primaire, premier cycle du secondaire)	
4.1.4	Taux d'achèvement du cycle primaire, du premier cycle du secondaire et du secondaire	
4.1.5	Taux d'enfants, d'adolescents et de jeunes non scolarisés du cycle primaire, du premier cycle du secondaire et du secondaire	
4.1.6	Pourcentage des enfants ayant dépassé l'âge normal d'une année d'études	
4.1.7	Nombre d'années d'enseignement primaire et secondaire (a) gratuit et (b) obligatoire garanti dans les cadres juridiques	
4.2	Cible 4.2. D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.	
4.2.1	Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe	
4.2.2	Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe	
4.2.4	Taux brut de scolarisation préscolaire dans (a) l'éducation préscolaire et (b) les programmes de développement de la petite enfance	
4.2.5	Nombre d'années d'éducation préscolaire (a) gratuite et (b) obligatoire garantie dans les cadres juridiques	
4.3	Cible 4.3. D'ici à 2030, veiller à ce que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable	
4.3.1	Taux de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation scolaire ou non scolaire au cours des 12 mois précédents, par sexe	
4.3.2	Taux brut de scolarisation de l'enseignement tertiaire, par sexe	
4.3.3	Taux de participation aux programmes d'enseignement technique-professionnel (15-24 ans)	
4.4	Cible 4.4. D'ici 2030, accroître nettement le nombre de jeunes et d'adultes qui ont les compétences appropriées, y compris les compétences techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	
4.4.1	Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences en informatique et en communication (TIC), par type de compétence	
4.4.3	Taux de réussite scolaire des jeunes/adultes par groupe d'âge, situation au regard de l'activité économique, du niveau d'études et d'orientation du programme	



Code indicateur ODD	Description de l'indicateur	Cochez tout ce qui s'applique
4.5	Cible 4.5. Éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.	
4.5.1	Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs dans le domaine de l'éducation de cette liste pouvant être ventilés	
4.5.1 (i)	Indices de parité (homme/femme) de tous les indicateurs de cette liste pouvant être ventilés	
4.5.1 (ii)	Indices de parité (rural/urbain) de tous les indicateurs de cette liste pouvant être ventilés	
4.5.1 (iii)	Indices de parité (quintile de richesse inférieur/supérieur) de tous les indicateurs de cette liste pouvant être ventilés	
4.5.1 (iv)	Indices de parité (immigrant/non immigrant) de tous les indicateurs de cette liste pouvant être ventilés	
4.5.1 (v)	Indices de parité (parle la langue du test à la maison) de tous les indicateurs de cette liste pouvant être ventilés	
4.5.4	Dépenses pour l'éducation par élève par niveau d'études et source de financement	
4.6	Cible 4.6. D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter	
4.6.1	Pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) numératie fonctionnels, par sexe	
4.6.2	Taux d'alphabétisme des jeunes/adultes	
4.6.3	Taux de participation des jeunes/adultes aux programmes d'alphabétisation	
4.7	Cible 4.7: D'ici à 2030, veiller à ce que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable	
4.7.2	Pourcentage d'écoles qui dispensent une éducation au VIH et à la sexualité fondée sur les compétences utiles pour la vie	
4.a	Cible 4.a: Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous	
4.a.1	Proportion d'établissements scolaires disposant de l'accès à : l'électricité, l'Internet, des ordinateurs, des infrastructures et du matériel adapté aux élèves handicapés, l'eau potable, des installations sanitaires séparées par sexe, des équipements de base pour le lavage des mains.	
4.a.2	Pourcentage d'élèves victimes d'intimidation au cours des 12 derniers mois	
4.a.3	Nombre d'attaques sur les élèves, le personnel et les établissements	
4.b	Cible 4.b: D'ici à 2020, augmenter de x % à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PIED) et les pays africains, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle et les cursus techniques et scientifiques et des technologies de l'information et de la communication et du génie, dans les pays développés et autres pays en développement	



Code indicateur ODD	Description de l'indicateur	Cochez tout ce qui s'applique
4.b.1	Volume de l'aide publique au développement consacrée aux bourses d'études, par secteur et type de formation	
4.c	Cible 4.c : D'ici à 2030, accroître, notamment au moyen de la coopération internationale en faveur de la formation des enseignants, de x % le nombre d'enseignants qualifiés des pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	
4.c.1	Proportion d'enseignants qui ont reçu au moins la formation minimale organisée, par sexe.	
4.c.2	Taux élèves-enseignant formé	
4.c.3	Pourcentage d'enseignants qualifiés selon les normes nationales par niveau d'études et type d'établissement	
4.c.4	Taux élèves-enseignant formé	
4.c.6.	Taux d'attrition des enseignants	

21. Efficience et innovation en matière de production et de diffusion des données de l'éducation

Dans la liste ci-dessous, énumérez les mesures que vous avez dû prendre afin de fournir des données de l'éducation de qualité, en temps voulu et sans dépasser le budget prévu. **Cochez uniquement les mesures que vous avez prises.** Si vous avez pris une mesure qui ne figure sur la liste, veuillez l'indiquer ci-dessous sur la ligne intitulée « Autre ».

Liste des sujets	Cochez tout ce qui s'applique
Ressources financières	
Utilisé le plaidoyer et l'influence politique pour obtenir davantage de ressources du budget du MEN.	
Partagé les coûts avec d'autres organismes publics.	
Partagé les coûts avec des ONG.	
Autre	
Ressources humaines	
Externalisé le travail à des consultants locaux et des universités.	
Utilisé le personnel d'autres organismes publics.	
Utilisé l'assistance technique externe, à court et/ou à long terme.	
Utilisé des bénévoles locaux pour la collecte des données dans les écoles.	
Autre	
Innovations techniques	
Modifié/élaboré notre propre logiciel.	
Modifié la méthode d'échantillonnage des populations marginales.	
Capture des données pour la mesure de l'apprentissage des élèves.	
Utilisation de la technologie cellulaire mobile pour la collecte des données et l'accès aux données.	
Utilisation des TIC pour la formation des enquêteurs et/ou des statisticiens.	
Autre	
Gestion de la responsabilisation de la production et de l'utilisation des données	
Coalitions avec d'autres organismes publics pour favoriser la responsabilisation.	
Partenariats formels/informels avec les ONG qui promeuvent la responsabilisation.	
Utilisation des médias sociaux et/ou des forums publics pour diffuser les données de l'éducation.	
Autre	

Projet de questionnaires pour les bailleurs de fonds

Les questions suivantes abordent différentes questions stratégiques, politiques et administratives relatives à la production et à la diffusion des indicateurs d'éducation de l'ODD 4. Vos réponses sont très importantes pour déterminer vos priorités institutionnelles dans ces domaines. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, car nous recherchons les réponses qui reflètent les conditions actuelles.

Les questions sont organisées par sujets, comme indiqué dans les documents conceptuels ci-joints de l'ISU sur l'évaluation des facteurs affectant la production et la diffusion des indicateurs de l'ODD 4.

1. Vision et stratégie pour les indicateurs de l'ODD 4

La **vision** est la déclaration publique faite par les institutions qui collectent et diffusent les données de l'éducation, dans laquelle elles décrivent ce qu'elles espèrent réaliser si elles parviennent à atteindre les buts ou la mission de leur organisation. La **stratégie** précise le mandat institutionnel de l'institution, les principaux objectifs politiques assignés aux données de l'éducation, les principaux domaines de fond que doivent couvrir les données, et les mécanismes institutionnels et opérationnels qui seront employés pour collecter, compiler, traiter et diffuser les données de l'éducation.

Vision et stratégie	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Mon gouvernement et mon institution ont une vision et une stratégie claires pour la production et la diffusion des indicateurs de l'ODD 4.	Aucune vision et stratégie claires ne guident la production et la diffusion des indicateurs de l'ODD 4.	Mon institution a une vision et une stratégie claires pour la production et la diffusion des indicateurs de l'ODD 4, mais pas le gouvernement.	Mon institution et le gouvernement ont une vision et une stratégie claires pour la production et la diffusion des indicateurs de l'ODD 4, mais elles ne sont pas alignées.	Mon institution et le gouvernement ont une vision et une stratégie communes pour la production et la diffusion des indicateurs de l'ODD 4, mais elles nécessitent une révision et une mise à jour.	Le gouvernement et mon institution ont une vision et une stratégie communes pour la production et la diffusion des indicateurs de l'ODD 4.

2. Il existe des priorités de financement pour l'ODD 4

Priorités de financement	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Mon gouvernement et mon institution ont une liste claire de pays et de thèmes	Il n'existe pas de pays ni de thèmes prioritaires pour le financement des indicateurs de l'ODD 4.	Il existe une liste de pays prioritaires, mais pas de liste de thèmes prioritaires pour	Il existe une liste de pays prioritaires et une liste de thèmes prioritaires	Il existe une liste de pays et de thèmes prioritaires pour le financement	Mon gouvernement et mon institution ont une liste claire de pays et de



prioritaires pour le financement des indicateurs de l'ODD 4.		le financement des indicateurs de l'ODD 4.	pour le financement des indicateurs de l'ODD 4, mais elles sont dans des institutions différentes.	des indicateurs de l'ODD 4, mais elle nécessite une révision et une mise à jour.	thèmes prioritaires pour le financement des indicateurs de l'ODD 4.
--	--	--	--	--	---

3. Il existe un financement pour la collecte, la production et la diffusion des indicateurs de l'ODD 4, et le renforcement des capacités

Financement des indicateurs de l'ODD 4	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Mon gouvernement a alloué des fonds pour la collecte, la production et la diffusion des indicateurs de l'ODD 4, et le renforcement des capacités	Mon gouvernement n'a pas alloué de fonds pour les indicateurs de l'ODD 4.	Mon gouvernement a alloué des fonds pour la collecte et la production des indicateurs de l'ODD 4, mais pas pour leur diffusion ni pour le renforcement des capacités	Mon gouvernement a alloué des fonds pour la collecte, la production et la diffusion des indicateurs de l'ODD 4, mais pas pour le renforcement des capacités	Mon gouvernement a alloué des fonds uniquement à titre pilote pour la collecte, la production et la diffusion des indicateurs de l'ODD 4, et pour le renforcement des capacités	Mon gouvernement a alloué des fonds pour la collecte, la production et la diffusion des indicateurs de l'ODD 4, et pour le renforcement des capacités

4. Contraintes du financement

Contraintes du financement	Entourez une réponse et apportez des précisions en ajoutant des commentaires le cas échéant				
	1	2	3	4	5
Le financement des indicateurs de l'ODD 4 est non conditionnel.	Le financement des indicateurs de l'ODD 4 est soumis à une liste de restrictions sévères dans les domaines de la politique, de l'environnement et des droits de l'homme.	Le financement des indicateurs de l'ODD 4 est soumis à une liste de restrictions de base dans les domaines de la politique, de l'environnement et des droits de l'homme.	Le financement des indicateurs de l'ODD 4 est soumis à une liste de restrictions modérées dans les domaines de la politique, de l'environnement et des droits de l'homme.	Le financement des indicateurs de l'ODD 4 est soumis à une liste de restrictions modérées dans le domaine des droits de l'homme.	Le financement des indicateurs de l'ODD 4 est non conditionnel.

5. Priorités de financement

Classez par ordre de priorité (1 étant le plus important et 5 le moins important) les ressources que vous seriez disposées à financer pour la production et la diffusion des indicateurs de l'ODD 4.

Catégorie de financement	Classez
Les salaires du personnel statistique	
Les spécialistes en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	
Les ordinateurs, les serveurs, et les équipements et matériels TIC	
Le financement du personnel de la collecte des données (salaires, per diem)	
Le financement de la publication des résultats	
La formation statistique du personnel technique existant	
Le personnel administratif et de bureau	
La formation en communication des résultats	
De meilleurs bureaux plus spacieux	
Le financement des activités quotidiennes	

6. Priorités pour la production des indicateurs de l'ODD 4

Dans la liste ci-dessous, et dans un contexte de ressources techniques et financières limitées dans un pays à revenu faible, choisissez **10 indicateurs** que vous jugez absolument essentiels pour le suivi du développement durable, en les classant de **1 très important, 2 assez important, et 3 moins important**.

Code indicateur ODD	Description de l'indicateur	Rang
4.1	Cible 4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.	
4.1.1	Proportion des enfants et des jeunes (a) en 2 ^e ou 3 ^e année ; (b) à la fin du cycle primaire ; et (c) à la fin du premier cycle du secondaire qui possèdent les aptitudes minimales en (i) lecture et (ii) en mathématiques, par sexe	
4.1.2	Administration d'une évaluation de l'apprentissage représentative au plan national (i) en cours élémentaire, (ii) en fin de cycle primaire, et (iii) en fin de premier cycle du secondaire	
4.1.3	Taux brut d'admission en dernière année d'études (cycle primaire, premier cycle du secondaire)	
4.1.4	Taux d'achèvement du cycle primaire, du premier cycle du secondaire et du secondaire	
4.1.5	Taux d'enfants, d'adolescents et de jeunes non scolarisés du cycle primaire, du premier cycle du secondaire et du secondaire	
4.1.6	Pourcentage des enfants ayant dépassé l'âge normal d'une année d'études	
4.1.7	Nombre d'années d'enseignement primaire et secondaire (a) gratuit et (b) obligatoire garanti dans les cadres juridiques	
4.2	Cible 4.2 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.	
4.2.1	Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe	

Code indicateur ODD	Description de l'indicateur	Rang
4.2.2	Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe	
4.2.4	Taux brut de scolarisation préscolaire dans (a) l'éducation préscolaire et (b) les programmes de développement de la petite enfance	
4.2.5	Nombre d'années d'éducation préscolaire (a) gratuite et (b) obligatoire garantie dans les cadres juridiques	
4.3	Cible 4.3 : D'ici à 2030, veiller à ce que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable	
4.3.1	Taux de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation scolaire ou non scolaire au cours des 12 mois précédents, par sexe	
4.3.2	Taux brut de scolarisation de l'enseignement tertiaire, par sexe	
4.3.3	Taux de participation aux programmes d'enseignement technique-professionnel (15-24 ans)	
4.4	Cible 4.4 : D'ici 2030, accroître nettement le nombre de jeunes et d'adultes qui ont les compétences appropriées, y compris les compétences techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	
4.4.1	Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences en informatique et en communication (TIC), par type de compétence	
4.4.3	Taux de réussite scolaire des jeunes/adultes par groupe d'âge, situation au regard de l'activité économique, du niveau d'études et d'orientation du programme	
4.5	Cible 4.5 : Éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.	
4.5.1	Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs dans le domaine de l'éducation de cette liste pouvant être ventilés	
4.5.1 (i)	Indices de parité (homme/femme) de tous les indicateurs de cette liste pouvant être ventilés	
4.5.1 (ii)	Indices de parité (rural/urbain) de tous les indicateurs de cette liste pouvant être ventilés	
4.5.1 (iii)	Indices de parité (quintile de richesse inférieur/supérieur) de tous les indicateurs de cette liste pouvant être ventilés	
4.5.1 (iv)	Indices de parité (immigrant/non immigrant) de tous les indicateurs de cette liste pouvant être ventilés	
4.5.1 (v)	Indices de parité (parle la langue du test à la maison) de tous les indicateurs de cette liste pouvant être ventilés	
4.5.4	Dépenses pour l'éducation par élève par niveau d'études et source de financement	
4.6	Cible 4.6 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter	
4.6.1	Pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) numératie fonctionnels, par sexe	
4.6.2	Taux d'alphabétisme des jeunes/adultes	
4.6.3	Taux de participation des jeunes/adultes aux programmes d'alphabétisation	
4.7	Cible 4.7 : D'ici à 2030, veiller à ce que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par	



Code indicateur ODD	Description de l'indicateur	Rang
	l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable	
4.7.2	Pourcentage d'écoles qui dispensent une éducation au VIH et à la sexualité fondée sur les compétences utiles pour la vie	
4.a	Cible 4.a : Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous	
4.a.1	Proportion d'établissements scolaires disposant de l'accès à : l'électricité, l'Internet, des infrastructures et du matériel adapté aux élèves handicapés, des installations sanitaires séparées par sexe, et des équipements de base pour le lavage des mains.	
4.a.2	Pourcentage d'élèves victimes d'intimidation au cours des 12 derniers mois	
4.a.3	Nombre d'attaques sur les élèves, le personnel et les établissements	
4.b	Cible 4.b : D'ici à 2020, augmenter de x % à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PIED) et les pays africains, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle et les cursus techniques et scientifiques et des technologies de l'information et de la communication et du génie, dans les pays développés et autres pays en développement	
4.b.1	Volume de l'aide publique au développement consacrée aux bourses d'études, par secteur et type de formation	
4.c	Cible 4.c : D'ici à 2030, accroître, notamment au moyen de la coopération internationale en faveur de la formation des enseignants, de x % le nombre d'enseignants qualifiés des pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	
4.c.1	Proportion d'enseignants qui ont reçu au moins la formation minimale organisée, par sexe.	
4.c.2	Taux élèves-enseignant formé	
4.c.3	Pourcentage d'enseignants qualifiés selon les normes nationales par niveau d'études et type d'établissement	
4.c.4	Taux élèves-enseignant formé	
4.c.6.	Taux d'attrition des enseignants	